

% Angles d'Attac

association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens et citoyennes.

Bulletin d'information mensuel d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15, 1205 Genève - www.suisse.attac.org

Numéro 41 - mai 07

>>> SOMMAIRE >>>

La Suisse en situation de plein emploi? - p1-3

Les marches contre la précarité passent par Fribourg - p3

Train spécial pour Rostock - p4

La précarité chez les étudiants - p4

Ils sont 8, nous sommes 6 milliards - p4

4e université d'été d'attac consacrée aux médias - p5

Fiscalité des entreprises: qu'est-ce qu'une imposition juste? - p6+7

Anecdote révélatrice - p6

Fusions bancaires - p7

Feuille de signature du référendum contre la loi sur l'imposition des entreprises - p8

>>> La Suisse en situation de plein emploi? >>>

Avec moins de 3% de taux de chômage, la Suisse est, selon les critères de l'OCDE, en situation de plein emploi, a-t-on appris dans la presse ces dernières semaines. Alors que nous sommes engagé-e-s dans une campagne contre la précarisation du travail, il nous a semblé utile de faire une petite séance de décryptage de cette situation de plein emploi.

Les longues années de chômage, qui ont touché l'Europe et la Suisse durant les années 90 ont fortement changé la structure du travail dans ces pays. Ce taux de chômage a tout d'abord offert une importante main-d'oeuvre en situation de faiblesse au grand patronat qui, dès lors, pouvait imposer des conditions de travail toujours plus précaires aux travailleur-euse-s, en jouant sur la concurrence. C'est ainsi qu'ont augmenté de façon significative le travail sur appel, les contrats à durée déterminée, à temps partiel...

L'augmentation de ce type de contrats, également dit atypiques, est la conséquence, non seulement du chômage de masse, mais aussi d'un changement des politiques de l'emploi. Celles-ci sont aujourd'hui guidées par des théories néolibérales qui mettent en avant l'importance de la compétitivité des entreprises. La redistribution des gains d'une entreprise se fait dès lors, non plus vers les employé-e-s, pour leur offrir de meilleures rémunérations ou augmenter les places de travail, mais vers les actionnaires. Afin d'augmenter les marges de profit, la pression est mise sur les employé-e-s qui doivent travailler plus dans de moins bonnes conditions et pour des rémunérations moins élevées.

A ce phénomène s'ajoute, dans de nombreux pays, l'introduction de politiques nommées de workfare. Ces politiques réglementent les conditions pour toucher les allocations chômage

>>>



>>> AGENDA >>>

(Inter-)national

SAMEDI 5 MAI, 13H00-17H30

coordination nationale, Casa d'Italia, Berne

19-26 MAI

Marches européennes contre la précarité, cf. programme ci-joint.

VENDREDI 1ER JUIN

Départ en train de Bâle pour la manifestation contre le G8 à Rostock, Allemagne.

SAMEDI 2 JUIN

Manifestation internationale contre le sommet du G8, Rostock, Allemagne.

Vaud

MARDI 1ER MAI

Présence d'attac vaud à la Fête du travail à Lausanne : appel aux volontaires pour récolte référendaire.

MARDI 8 MAI À 20H

Rencontre mensuelle, Centre culturel Pôle Sud, Av. J-J Mercier 3, Lausanne.

LUNDI 28 MAI

Récolte de signatures à Lausanne (Place de la Palud) et Renens (Place du Marché). Rendez-vous : 10h à la Librairie Basta ; dès 11h à Lausanne, place de la Palud ou Renens.

MARDI 5 JUIN, 20H

Rencontre mensuelle, Centre culturel Pôle Sud, Av. J-J Mercier 3, Lausanne.

Valais

MERCREDI 2 MAI, 19H

Soupe citoyenne : attac suisse co-lance le référendum contre la réforme de l'imposition des entreprises, contre un nouveau cadeau aux 1% les plus riches de Suisse aux dépens des 99% autres. Espace Totem, rue de Loèche 26, Sion.

Des stands de récolte de signatures pour le référendum contre la révision de l'imposition des entreprises seront organisés tout au long du mois de mai. Les personnes intéressées à y participer peuvent nous contacter à florence.proton@attac.org

>>>

et les aides sociales. Elles obligent les personnes qui en bénéficient à fournir un travail sous forme de «contre-prestation». Le «workfare» est basé sur deux piliers : exiger et contraindre. Ces politiques ont joué un rôle certain dans la réglementation de la précarisation du travail et l'exclusion de toute une frange de la population d'un travail régulier et stable. L'exemple le plus « abouti » a été mis en place en Allemagne avec les lois Hartz IV. Œuvre de Peter Hartz, directeur du personnel chez Volkswagen, elles ont introduit toute une série de mesures permettant au patronat d'avoir accès à des employés corvéables à merci. Ainsi une personne voulant toucher son allocation chômage se voit contrainte d'accepter n'importe quel travail, et ce à n'importe quelles conditions. L'allocation chômage n'est plus considéré comme un droit pour les personnes mais comme un «service» entraînant une série d'obligations. Ainsi sont nés les jobs à 1000 euros, à 500 euros et à 1 euro qui conditionnent l'attribution des allocations chômage ou d'aide sociale. Introduits il y a quelques années, ce type de contrat existe égale-

ment en Suisse, dans le canton de Saint-Gall notamment. Un autre exemple instructif est celui du restaurant-école, la Pinte Vaudoise, appartenant à l'association des cafetiers Gastrovaud et qui emploie des chômeurs à plein temps sans que ceux-ci ne soient rémunérés autrement que par leurs allocations chômage, le tout financé par l'Etat. On voit que l'Etat est ainsi partie prenante de cette politique et pousse, sous couvert de réinsertion sociale à la mise sur pied de mécanismes qui profitent aux élites économiques.

Le résultat de ce changement de structures du travail est visible à plusieurs niveaux : non seulement à travers l'augmentation du travail précaire, mais également à travers l'augmentation du nombre de working poors, ces personnes qui, bien que travaillant, ne peuvent plus assurer leur existence. En Suisse, ce phénomène touche désormais, selon un rapport de l'Office fédéral des statistiques plus de 250'000 travailleur-euses.

Si les plus touché-e-s restent certainement les catégories les



plus fragiles de la société, femmes, jeunes, migrant-e-s, allocataires chômage, AI, d'aide sociale, ce phénomène n'a plus rien de marginal. Peut-on dès lors parler de plein emploi si les emplois précaires se multiplient, si des travailleurs employés à plein temps ne peuvent plus vivre du fruit de leur travail et si les pressions sur ceux-ci augmentent régulièrement à travers des modifications des lois ?

Attac suisse, en coopération

avec différentes associations de chômeurs, de sans-papiers, syndicats et partis politiques organise du 19 au 26 mai, dans le cadre des mobilisations anti-G8, une marche contre la précarité. Il s'agit de redonner une voix et une visibilité à celles et ceux d'entre nous qui sont souvent isolé-e-s, parfois exclu-e-s. Il s'agit surtout de se battre pour nos droits, que ceux-ci soient assurés et que cessent les attaques contre les personnes les plus fragiles de notre société.

Il s'agit finalement de renforcer la solidarité entre les différents acteurs gravitant autour de ces problématiques : les collectifs de chômeurs et chômeuses, de sans-papiers, les centres de soutiens, les syndicats et la société civile.

Soyons toutes et tous nombreux-ses pour marcher contre la précarité et pour nos droits du 19 au 25 mai prochain en Suisse !

Différentes étapes sont prévues entre Genève et Bâle avec manifestations, pièces de théâtre et conférences en lien avec la question de la précarité.

Plus d'information sur les marches européennes contre la précarité en Suisse : www.euromarches.ch



>>> Les marches

contre la précarité passent par Fribourg >>>

À l'occasion des marches contre la précarité et de la mobilisation contre le sommet du G8 en juin à Heiligendamm, un comité unitaire fribourgeois s'est mis sur pied pour mobiliser d'une part pour l'arrêt immédiat de toute guerre impérialiste, notamment la guerre en Irak. Cette guerre, illégale, qui s'éternise, a déjà fait trop de morts innocents et entraîne la migration de milliers de personnes fuyant le conflit. D'autre part, le comité unitaire revendique l'arrêt du démantèlement social, à travers la 5e révision de l'AI, une révision qui, entre autre, vise à couper les prestations pour les plus démunis-e-s et précarise les conditions de vie des plus faibles.

Situation précaire en Irak

Depuis le 21 mars 2003, les troupes américaines occupent l'Irak. Or, les Etats siégeant au G8 sont les principaux impliqués dans cette occupation illégale. Ces Etats impulsent des politiques impérialistes et néolibérales qui cautionnent cette guerre et la soutiennent militairement. De

plus, à travers le partage des marchés de la reconstruction, ils en sont les seuls gagnants. Or, si le G8 est illégitime, la guerre en Irak est illégale !

Les lois internationales et la Charte des Nations Unies ne reconnaissent que deux raisons légitimes pour faire la guerre : l'autodéfense en cas d'attaque ou une action autorisée par le Conseil de Sécurité des Nations-Unies comme réponse collective à une menace contre la paix. Dernière preuve de cette illégalité : un nouveau rapport interne au Pentagone confirme les rapports inexistantes entre Saddam Hussein et Oussama ben Laden. Niant cela, Dick Cheney, vice-président, tient fort à « sa » théorie et rappelle aussitôt que : « Il y avait des rapports stables entre Saddam et al Qaeda ». Sous prétexte de protection contre l'ennemi terroriste qui possède des armes de destruction massive, les élites au pouvoir se sont assurées les sources pétrolières. Le bilan : environ 120'000 soldats présents en Irak, 3'000 tués, plus de 22'000 soldats blessés et encore 12'000 nouveaux soldats de la garde nationale prêts au

départ, envoyés par le ministre de la défense Robert Gates, sans compter les milliers des victimes civiles irakiennes.

Et la guerre «civile»?

L'image qui ressort de cette guerre est que :

1. la résistance à l'occupation est illégitime et terroriste et elle s'attaque dans ses attentats à la société civile irakienne ;
2. il y a une guerre civile entre sunnites et chiites avec d'énormes éliminations de masses réciproques.

Mais la guerre n'est pas une guerre entre les différentes ethnies qui constituent la société irakienne. Les violences divisent en fait des groupes armés éparpillés qui sont souvent proches du gouvernement et les États-Unis usent de cette situation pour assoir leur position en Irak. «S'ils partaient, la situation changerait de manière positive», affirmait un journaliste irakien qui a participé à la conférence internationale de solidarité «avec la résistance, pour une paix juste au Moyen Orient».

Non à l'occupation, non aux groupes sectaires !

Cette occupation impérialiste, de plus en plus violente, ne fait que déstabiliser la société irakienne. Les interventions militaires créent des groupes islamistes terroristes et leur donnent une «excuse» justifiant les massacres; elles provoquent ainsi des milliers de morts innocents. L'ensemble de la société irakienne est aujourd'hui pris dans un tourbillon de tueries et de chaos, qui la menace de désintégration. L'occupation et la guerre ont libéré les forces les plus obscures et détruisent ce qui reste de la société civile irakienne, en provoquant une migration précaire dans les pays voisins.

La seule solution pour une situation aussi précaire est le retrait sans conditions des forces armées nord-américaines de toute la région, pour qu'une société civile irakienne et un vrai état démocratique, laïque et non-ethnique puissent se développer et assurer les vrais besoins de la population locale !

Voir aussi www.ifcongress.com

>>> AGENDA >>>

Genève

JEUDI 3 MAI, 18H15

Projection du film de Gilles Perret Ma Mondialisation, suivie par une discussion avec le réalisateur. Entrée libre. Uni-Mail, salle M R170.

LUNDI 7 MAI, 20H

Café altermondialiste : référendum contre la 2e réforme de l'imposition des entreprises, Café Gervaise, 4bis Bvd. James Fazy.

MARDI 8 MAI, 20H

Comité d'attac Genève, Maison des associations, local d'attac Genève.

SAMEDI 19 MAI 2007, DÈS 14H

Rassemblement festif au Jardin Anglais, suivi d'une marche symbolique, de la représentation théâtrale d'une pièce de Dario Fo et d'une fête avec projection de film et groupes de musique dès 20h au Café Gavroche, Boulevard James-Fazy 4.

Fribourg

MERCREDI 2 MAI 2007, 19H30

Rencontre mensuelle d'attac fribourg, Pivot, rue de l'Hôpital, Fribourg. Bienvenue à tous.

SAMEDI 5 MAI 2007

Rencontre dans le cadre du prochain G8, Centre de Contact Suisse Immigré, Fribourg.

VENDREDI 11 MAI, 19H30

Cours sur le « Capital », Botzet 18.

JEUDI 24 MAI 2007, 17H30

Les marches contre le prochain G8 font un arrêt à Fribourg. Une grande manifestation avec pour thématique « Guerre totale et travailleurs-euses jetables » marquera ce passage. Rue de Romont.

La dernière conférence de Ignacio Ramonet, organisée le 26 mars dernier à l'Université de Fribourg, est intégralement disponible en version audio sur le site internet d'attac fribourg : <http://www.local.attac.org/fribourg/>

Neuchâtel

JEUDI 24 MAI 2007, 20H

Assemblée générale, ABC, La Chaux-de-Fonds.

>>> Train spécial pour Rostock >>>

Attac Allemagne met 3 trains à disposition des militant-e-s pour manifester contre le G8. Le train Suisse partira le vendredi 1er juin vers 16h30 de la gare de Bâle (côté allemand !!) et rejoindra Rostock le lendemain.

Afin de permettre aux militant-e-s suisses de profiter de cette offre, attac suisse et le réseau Dissent ! ont acheté 60 billets de train. Afin de transformer le voyage vers Rostock en expérience militante, en moments de rencontre avec des activistes de France et d'Allemagne, n'hésitez pas et réservez votre place !

Les personnes intéressées à l'achat d'un billet peuvent s'adresser à euromarches.ch@ras.eu.org

Parcours du train de Bâle (16:54)

– Freiburg (18:17) – Offenburg (19:04) – Karlsruhe (19:59) – Stuttgart/Kornwestheim (21:23) – Mannheim (22:48) – Frankfurt/Süd (23:47) – Marburg (01:18) – Kassel (02:28) – Rostock (09:10)

Prix : 45 Euro

Afin de permettre à chaque militant-e de rentrer quand bon lui semble, le voyage de retour est auto-géré. Mais, une centrale d'inscription pour des voyages collectifs (par ex en train, qui réduisent le prix du billet de 70%) a été mise en place par attac Allemagne. Si vous désirez vous inscrire et bénéficier de ces réductions, rendez-vous sur le site d'attac Allemagne: <https://www.attac.de/heiligendam07/pages/gipfelproteste-2007/hin--rueckfahrt/mitfahrzentrale.php>



La précarité chez les étudiants :

Sur le plan social, plusieurs indices révèlent que la situation des étudiants s'est dégradée au cours des dernières années. Une récente enquête de l'Office fédéral de la statistique a montré que la part du budget des étudiants suisses couverte par le travail qu'ils effectuent en dehors de leurs études est passée de 17% dans les années 1965/73 à 40% en 2005. Cette étude tend à montrer que les étudiant-e-s supportent le coût de leurs études et que, alors que les frais d'inscriptions ont augmenté sensiblement ces dernières années, parallèlement, les bourses ont diminué. Ainsi les étudiant-e-s peuvent de moins en moins compter sur les aides externes, pour financer leurs études. A l'université de Genève, un « fonds précarité » a même été mis en place pour répondre à une demande croissante d'aide financière.

>>> Bienne du 7 au 9 septembre 2007:

4e université d'été consacrée aux médias >>>

Ce 31 mars, la coordination nationale d'attac suisse décidait, pour la quatrième année consécutive, de se lancer dans l'organisation de l'Université d'été. Ce rendez-vous annuel d'attac réunit des militant-e-s, des sympathisant-e-s et des curieux-ses pour trois jours de conférences, d'ateliers et de moments conviviaux qui permettent de créer et de renforcer les liens entre les membres d'attac suisse.

L'accueil de la section biennoise de l'année 2006 fut un grand moment de convivialité si bien que, lorsque celle-ci s'est proposée de reconduire l'expérience, c'est avec joie que nous avons sauté sur l'occasion. Ainsi, les locaux de la maison Farel et la salle du centre Multimondo nous accueilleront cette année du 7 au 9 septembre 2007 à Bienne.

En ce qui concerne le thème de cette prochaine Université, nous avons décidé de traiter d'une question qui est au cœur de la mise en place du projet néolibéral, mais encore peu débattue et peu thématisée au sein de notre association, à savoir les médias.

Il est en effet difficile de comprendre comment les politiques destructrices et antisociales des Etats ou alors les guerres impérialistes seraient menées sans la complicité des médias. C'est grâce à la diffusion de messages propagandistes des élites que ces politiques peuvent être mises en place.

Deux exemples s'imposent. Il y a quelques semaines, le peuple suisse disait Non à la Caisse Unique, au grand plaisir des assureurs privés, alors même qu'une large majorité des Suiss-ess-es déclarent ne pas avoir confiance en leurs assurances. Comment expliquer ce paradoxe ? Les explications sont certainement multiples mais la campagne médiatique qui a diffusé des scénarios aussi catastrophiques qu'irréalistes sur les conséquences d'un Oui populaire a certainement joué un rôle.

Le deuxième exemple vient des Etats-Unis. Six mois après l'invasion de l'Irak (à la fin 2003), 22% des Etasunien-ne-s croyaient que les armes de destruction massive existaient réellement et avaient été trouvées par les

inspecteurs des Nations Unies en Irak, 48% pensaient que Saddam Hussein et Ben Laden avaient organisé ensemble les attentats du 11 septembre 2001 et 25% pensaient que la plupart des pays du monde soutenaient l'invasion unilatérale de George Bush en Irak. Au total, 60% de la population croyait à au moins un de ces mensonges. Inutile de dire que les grandes chaînes de télé et de radio américaines (CNN, ABC, CBS et FOX) ont joué un rôle majeur dans la diffusion de ces mensonges.

Une chose apparaît clairement : les médias ont un rôle essentiel dans le processus démocratique d'un pays et, par conséquent, la présence d'élections ou de votations n'a aucune valeur si la population n'a pas accès à des informations indépendantes du pouvoir. Si les journaux et les télévisions se réduisent à faire la propagande des élites, la démocratie est illusoire. C'est pour cela que des personnes aussi importantes que Noam Chomsky ou encore Pierre Bourdieu se sont penchées sur la question des médias. Et c'est pour comprendre les liens complexes qu'entretiennent

les médias et le pouvoir dans nos sociétés occidentales que nous avons également décidé d'en faire le thème principal de notre 4ème Université d'été.

Les différents axes de travail envisagés pour l'instant sont :

- privatisation et concentration des médias aux mains de grands groupes : et la démocratie ?
- du 4ème pouvoir à la soumission aux politiques néolibérales
- liberté d'expression et censure
- le rôle des médias dans la marchandisation de l'information, de la culture et du divertissement
- des alternatives aux médias et des médias alternatifs : nouvelles technologies de l'information, les tv participatives, les fonzines...

Le programme est encore en cours d'élaboration et vous êtes tout-e-s invité-e-s à rejoindre la commission Uni d'été en envoyant un e-mail à suisse@attac.org.

Nous nous réjouissons dès à présent de vous retrouver le deuxiè-

A l'occasion du G8, en marche pour nos droits

Ils sont 8, nous sommes 6 milliards !

Les marches passeront en Suisse du 19 au 25 mai 2007.

Je veux participer aux marches et marcher de à (lieux, dates)

J'ai besoin d'hébergement à (lieux, dates)

Les trajets en train, hébergements et repas du soir seront assurés gratuitement. Si vous avez besoin de soutien financier pour les repas de la journée durant les marches, mentionnez-le ici :

Je veux soutenir les marches :

je peux héberger personnes à (lieu et date)

je peux faire un don (CCP 17-762066-4, Attac Suisse/Schweiz, Fribourg, Mention Euromarches)

Nom, Prénom:

Adresse:

Courriel:

Tel/Fax:

Avez-vous un abo demi-tarif ou des réductions ? oui non

Participez-vous au nom d'une organisation ? oui non

Si oui, laquelle

Etes-vous membre d'Attac ? oui non

Remarques

Signature

ENVOYER A:

Euromarches, c/o attac suisse, Rue des Savoises 15, 1205 Genève

>>> IMPRESSUM >>>

Edité par Attac Suisse, paraît au moins 9x par année
Destiné aux membres et aux abonnés.
Impression et mise en page : Deltagraph Bienne
Tirage 2'000 exemplaires

ABONNEMENT (POUR NON-MEMBRES)

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en mentionnant distinctement votre adresse.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Maurizio Coppola, Ounsi El Daïf, Roman Kuenzler, Michel Pellaton, Florence Proton, Sabrina Scardua.

TRADUCTIONS

Attac a toujours besoin de traductrices et traducteurs, si vous pensez pouvoir aider, n'hésitez pas à vous inscrire sur coordinatrad.attac.org ou en envoyant un mail à coordinatrad.ch@attac.org, ou par courrier postal auprès d'attac suisse

PROCHAINE PARUTION FIN MAI

> Courrier des lecteurs et lectrices >

Réagissez, participez, n'hésitez pas à nous envoyer vos réactions à :

Courrier de l'Angles d'ATTAC,
abs d'attac vaud, cp 5105, 1002 Lausanne
ou par mail: angles-ch@attac.org

> Internet >

On peut consulter les articles ou télécharger ce numéro en ligne sur www.suisse.attac.org, rubrique Angles d'ATTAC, colonne de droite.

> ADRESSES >

Vaud: Case 5105, 1002 Lausanne, vaud@attac.org
Genève: rue des Savoises 15, 1205 Genève, geneve@attac.org
Neuchâtel: Case postale 21, 2035 Corcelles
neuchatel@attac.org
Bern: Postfach 520, 3000 Bern, bern@attac.org
Zürich: Postfach 7457, 8023 Zürich, zurich@attac.org
Jura: Case postale 37, 2740 Moutier, jura@attac.org
Basel: Postfach, 4002 Basel, basel@attac.org
Ticino: c/o attac, rue des Savoises 15, 1205 Ginevra
Fribourg: Case 101, 1701 Fribourg, fribourg@attac.org
Bienne: Case 4314, 2500 Bienne 4, bienne@attac.org
Valais: Case Postale 2140, 1950 Sion 2, valais@attac.org

>>> Fiscalité des entreprises

S'opposer à l'imposition partielle des dividendes, telle que la loi sur la fiscalité des entreprises le propose, est une évidence pour attac. En effet, cette loi qui, rappelons-le, n'imposera les dividendes plus que sur 60% de leur valeur est d'une injustice flagrante face à tous ceux et celles qui paient des impôts sur la totalité de leurs revenus.

La double imposition qui sert de justificatif à cette loi est un faux problème : la richesse et l'argent circulant en permanence, il est naturel qu'une somme soit imposée plusieurs fois, c'est-à-dire chaque fois qu'elle change de main. Ainsi, celui qui reçoit de l'argent est imposé sur la somme reçue.

Outre le paiement des impôts, il y a fondamentalement trois raisons pour lesquelles de l'argent sort d'une entreprise : le

paiement des fournisseurs, le paiement des salarié-e-s et le paiement de dividendes aux actionnaires. Les deux premiers paient des impôts sur tout ce qu'ils reçoivent. Il n'y a aucune raison que les troisièmes bénéficient d'un régime spécial !

La richesse est créée par le travail

L'argumentation officielle est que les actionnaires ont apporté le capital nécessaire. Mais les fournisseurs et les travailleurs y ont aussi contribué par l'apport de matières premières ou de leur force de travail. C'est là que se trouve la clé du problème : les actionnaires sont au bénéfice d'un avantage particulier. Dans l'économie de marché que nous connaissons, ils sont propriétaires non seulement de l'entreprise, mais aussi de la totalité de sa production. On peut tout à fait concevoir un système où les em-

Anecdote révélatrice

L'ex-employé d'une banque suisse a donné au fisc allemand des listings de clients qui auraient placé leur argent à son insu. Des millions d'euros sont en jeu. Le lendemain de cette nouvelle diffusée le 17 avril sur le site du journal Le Monde, le Temps donne plus de précisions. La nouvelle a été diffusée par le Financial Times Deutschland.

Où cela devient croustillant, c'est que la banque suisse concernée n'est pas une entreprise quelconque, mais Julius Bär, troisième banque suisse en terme de fonds propres, première en terme de gestion de titres. Plus précisément on apprend qu'il s'agit d'une filiale aux Iles Cayman. Ceux qui ne voulaient pas le voir comprendront ainsi mieux à quoi servent les filiales dans les paradis fiscaux !

Et pour ceux qui auraient des doutes sur la ligne du journal Le Temps, le titre de l'article est éloquent: «Julius Bär volé aux îles Cayman». Ils auraient aussi pu l'intituler: «Les citoyens allemands spoliés de plusieurs dizaines de millions grâce à la complicité des banques suisses». Mais cela aurait été politiquement incorrect.

On apprend encore que l'auteur de cette fuite a été placé un mois en détention par le procureur de Zurich pour une affaire similaire en 2005. Comme quoi le secret bancaire est une valeur plus importante que la justice fiscale.

ployé-e-s seraient propriétaires du fruit de leur travail et verseraient une indemnité aux investisseurs qui ont avancé l'argent nécessaire.

Ce système existe et n'est pas une utopie. C'est ainsi que fonctionnent les travailleurs indépendants. Prenons l'exemple d'un boulanger : il fabrique son pain et le vend pour son propre compte ; il reverse ensuite une partie des revenus à son fournisseur de farine et un intérêt à la banque qui lui a prêté l'argent nécessaire à l'achat d'un four à pain. La richesse créée est le fruit de son travail et lui appartient.

Des bénéfices indécents

Or le principe est fondamentalement différent dans une entreprise qui emploie des salarié-e-s. En contrepartie de leur temps et du savoir-faire qu'ils mettent à disposition, ceux-ci reçoivent un salaire qui leur permet de vivre plus ou moins décemment, mais qui est sans rapport direct avec la valeur à laquelle sera vendue leur production. En simplifiant, on peut dire que le bénéfice de l'entreprise correspond à la part du travail qui ne leur est pas payée. Le système juridique la considère comme appartenant aux actionnaires.

Les bénéfices sont de ce point de vue plus importants que ce qu'on imagine généralement : en 2005, le bénéfice de Roche, Nestlé, Holcim et Swatch pour ne citer que quelques exemples se sont montés à plus de 30'000 francs par employé ; celui de Novartis a même atteint 89'000 francs. Les chiffres pour les banques et les assurances sont encore plus indécents avec, par exemple, 219'000 francs pour l'UBS, soit plus du double d'un salaire moyen toutes charges comprises (1). Les syndicats devraient avoir ces chiffres en tête lorsqu'ils re-

vendiquent des augmentations de salaire !

Les défenseurs du système légitiment l'existence des bénéfices par la nécessité de dédommager les investisseurs qui ont mis le capital à disposition. Pour qu'ils soient disposés à engager leur fortune dans les entreprises, les investisseurs doivent en tirer un avantage. On laissera ici de côté la question de la légitimité de l'existence de cette fortune, pour se concentrer sur celle du dédommagement des actionnaires. Ici intervient la notion des taux d'intérêt. Si on estime le taux d'intérêt fourni sur les obligations d'Etat comme une base correcte, soit actuellement un peu moins de 3%, auquel on peut ajouter une prime de risque, disons de 2%, on arrive à un intérêt de 5% qui peut être considéré comme justifié. Rappelons pour comparaison que l'intérêt servi sur les primes du deuxième pilier est actuellement de 2.5%, soit deux fois moins.

Or, quels sont les intérêts que retirent réellement les actionnaires? Pour le connaître, il faut non seulement prendre en compte les dividendes, mais aussi la part des bénéfices non distribués. Une façon de faire toujours plus courante est le rachat d'actions par l'entreprise ; ainsi la richesse de l'entreprise est répartie entre moins de personnes et la valeur des actions augmente. Vendre ses actions est la troisième façon de retirer un bénéfice. C'est le gain en capital qui, rappelons-le, n'est pas imposé en Suisse.

Si la rentabilité des actions se montait à quelques pourcents lorsque la libre-circulation des capitaux s'est généralisée il y a une vingtaine d'années, on se situe actuellement à des taux de plus de 15%. Les entreprises dépassant 20 ou 25% sont de moins en moins rares et la palme revient à Goldman Sachs (ban-

Fusions bancaires

Au moment où nous mettons sous presse, on parle beaucoup du rachat de la banque ABN Amro par la banque Barclay ou un autre consortium bancaire pour en faire un des plus grand groupe mondial. La banque hollandaise est devenue une proie facile car ses performances seraient devenues insuffisantes. Pourtant le revenu des fonds propres se montaient encore à 20,7% en 2006 ! Mais comme cela ne suffit plus aux requins de la finance, la fusion permettra d'augmenter ce chiffre, quitte au passage à supprimer 12'000 emplois et en délocaliser le même nombre.

La même année, l'UBS, avec ses douze milliards de bénéfices, a connu une rentabilité des fonds propres de 26,4%. Commentaire lu dans le Temps du 25 avril : "Pourtant, les résultats ne convainquent plus entièrement". Et de parler de rumeurs de fusion avec un groupe américain, dont les employés seront évidemment les premières victimes.

que new-yorkaise) qui a atteint le niveau record de 40% en 2006 (2). Que la rémunération du capital augmente plus vite que celle du travail, cela se vérifie dans les statistiques. Dans l'Union européenne, la part des salaires dans le PIB a diminué de 7 points depuis 1983, pour s'établir à 66,2% en 2006 (3). Ce phénomène a même alerté le Fonds monétaire international : dans une étude publiée début avril, il s'inquiète de la baisse relative des revenus dans le PIB qui pourrait avoir des répercussions économiques (4).

Une guillotine fiscale

Dans son édition de février, le Monde diplomatique avance une proposition intéressante pour casser la toute-puissance des secteurs financiers : le SLAM, pour «Shareholder Limited Authorized Margin» (marge actionnariale limitée autorisée), un impôt destiné à ôter toute incitation à la finance de pressuriser les entreprises, leurs salariés et leurs sous-traitants, en créant les conditions qui rendent la surexploitation sans objet. Le principe de cet impôt est assez simple et ferait l'effet d'une « guillotine fiscale » : on accepte

une rentabilité normale du capital, additionnée d'une prime de risque, soit par exemple 6%. Tout ce qui dépasse ce taux de rentabilité serait intégralement prélevé.

La part du travail qui n'est pas payée aux ouvriers pourrait ainsi leur être restituée indirectement par l'effet de redistribution de l'impôt. Car ce n'est pas l'impôt qui est injuste, mais bien l'existence même des bénéfices, du moins à partir d'un certain seuil comme on l'a vu.

Sources : (1) wikipedia : les grandes entreprises suisses (2) F. Lordon, Le Monde diplomatique, février 2007 (3) M. Husson, Le Monde diplomatique, avril 2007 (4) FMI, perspectives de l'économie mondiale, avril 2007





Référendum contre la loi fédérale du 23 mars 2007 sur l'amélioration des conditions fiscales applicables aux activités entrepreneuriales et aux investissements (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises II)

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59s.), que la loi fédérale du 23 mars 2007 sur l'amélioration des conditions fiscales applicables aux activités entrepreneuriales et aux investissements (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises II) soit soumise au vote du peuple.

Seuls **les électrices et électeurs résidant dans la commune indiquée** en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton		N° postal		Commune politique	
N°	Nom, prénom (écrire à la main et si possible en majuscules)	Date de naissance exacte (jour//mois//année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1					
2					
3					

Expiration du délai référendaire: 12 juillet 2007

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle):

Lieu: _____

Date: _____

Signature manuscrite: _____

Fonction officielle: _____

Sceau

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée **le plus vite possible**, au plus tard jusqu'au **15 juin 2007** à la coalition; elle se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires.

